



# CARNIVAL

Chape ciment autolissant  
avec d'excellentes propriétés  
acoustiques



konstruktive · Leidenschaft



Strada Spartafino, 2  
12016 Peveragno (CN)



ph. +39 0171 38.38.00  
Fax +39 0171 33.93.95



info@vimark.com  
www.vimark.com



## DESCRIPTION

CARNIVAL est une chape ciment minérale autolissant contenant des fibres polymériques recyclées spéciales, prête à l'emploi, avec des temps de prise et de séchage normaux et un retrait contrôlé, une bonne résistance mécanique, un bas module d'élasticité dynamique et d'excellentes propriétés acoustiques. Le produit est étudié pour la préparation de surfaces de pose pour céramiques, brique, pierres naturelles, parquets en bois, revêtements résilients et revêtements décoratifs pour sols continus. Formule spécifique avec une bonne perméabilité à la diffusion de la vapeur d'eau, adaptée pour la formation de chapes à usage civil sur sous-couches traditionnelles, planchers, chapes légères, aussi bien en intérieur qu'en extérieur ou pour recouvrir directement des systèmes de chauffage au sol sans nécessité de poser un treillis d'armature.

La fluidité du produit et le mélange mécanisé permettent d'optimiser et accélérer les temps de pose sur les chantiers.

## COMPOSITION

CARNIVAL est une chape de support pré mélangée avec des propriétés autolissantes à base de liants hydrauliques spéciaux, d'inertes siliceux et calcaires sélectionnés et opportunément dosés selon leur granulométrie contenant des fibres polymériques recyclées spéciales et d'adjuvants spécifiques qui en améliorent les prestations en termes d'ouvrabilité, adhérence aux supports, fluidité et contrôle du retrait.

Les fibres polymériques spéciales présentes dans le produit sont constituées de matières plastiques hétérogènes de recyclage provenant du tri différencié des déchets industriels et de post-consommation, opportunément traités pour être employées dans des mélanges à base de ciment et conformes à la norme UNI 10667-14:2009.

## MÉLANGE ET POSE EN ŒUVRE

### PRÉPARATION DES SUPPORTS

Les supports à recouvrir doivent être stables, secs, exempts d'humidité de remontée, fissures, poussière, parties incohérentes ou friables. Avant de procéder à la pose de la chape, veiller à la désolidariser de tous les éléments verticaux en posant une bande de **COMPRIMIBLE PERIMÉTRALE** au moins 30-50 mm au-delà de la hauteur de la chape à réaliser. La fibre spéciale présente dans la formule réduit notablement l'utilisation de joints de dilatation et la formation de craquelures et fissures, même en présence d'épaisseurs non uniformes et diminue considérablement le niveau de transmission du bruit de passage sur les planchers entre étages. La matrice ciment permet en outre une pose en extérieur et l'application directe sur le support existant, sans la nécessaire exigence de poser aucun type de couche de préparation entre le support et la chape autolissant. Si prévu en phase de conception ou pour augmenter encore le pouvoir d'isolation sonore de la chape autolissant, on peut insérer un matelas résilient, antibruit de passage, sur toute la superficie du support à recouvrir, en s'assurant que le chevauchement de jonction entre les deux est adapté.

En fonction des caractéristiques de la superficie à couvrir, il est possible de fractionner la chape avec des joints adaptés. Normalement il est possible de réaliser des superficies sans fractionnements d'environ 40 m<sup>2</sup>. En cas d'applications sur des systèmes de chauffage au sol, il est inutile de positionner un treillis de quelque type que ce soit à l'intérieur de la chape, sauf prescriptions contraires spécifiques du producteur du système. Avant de couler la chape autolissant, préparer les éventuels niveaux de référence tous les





1 ou 2 mètres carrés et les régler au niveau de pose. Humidifier le support avec de l'eau avant l'application directe de la chape sur les planchers ou les chapes légères.

### MÉLANGE

**CARNIVAL** peut être mélangé aussi bien dans une bétonnière qu'avec des machines pour produits pré mélangés aménagées spécifiquement. Mélanger le produit en ajoutant environ 4,5 litres d'eau propre par sac de 25 kg. Introduire la quantité d'eau correcte dans la bétonnière puis ajouter la poudre du produit. Mélanger le produit pendant environ 2'-3' minutes jusqu'à obtenir une gâchée homogène et sans grumeaux.

La chape autolissant peut être mélangée mécaniquement avec des machines en continu et se réparti uniformément sur la superficie. Après avoir couvert 15-20 m<sup>2</sup>, améliorer la planéité du produit avec des règles de niveau spécifiques, en effectuant des passages croisés sur le produit et en intercalant des joints de fractionnement où cela est prévu. Le produit peut être appliqué en épaisseurs variables de 40 à 120 mm.

### CHAPES FLOTTANTES

Pour la réalisation de chapes flottantes, étendre la couche de désolidarisation, composée de feuilles de polyéthylène ou PVC en les faisant chevaucher de 20 cm et en scellant convenablement. Remonter la barrière vapeur sur le périmètre sur toute l'épaisseur de la chape à réaliser puis placer la bande de **COMPRIMIBLE PERIMETRALE** au moins 30-50 mm au-delà de la hauteur de la chape à fabriquer.

### CHAPES SUR SUPPORTS ALLÉGÉS ET MATÉRIAUX COMPRESSIBLES

Pour la réalisation de chapes sur des supports allégés à basse densité ou sur des matériaux fins compressibles, l'épaisseur et les éventuelles armatures de la chape doivent être calculées en fonction des classes de déformabilité des fonds. Humidifier le support avec de l'eau avant l'application directe de la chape sur les supports allégés absorbants.

Pour l'application sur des supports allégés de ciments avec présence de fissures et craquelures, étendre préalablement une couche de désolidarisation, composée de feuilles de polyéthylène ou PVC en les faisant chevaucher de 20 cm et en scellant convenablement. Remonter la barrière vapeur sur le périmètre sur toute l'épaisseur de la chape à réaliser puis placer la bande de **COMPRIMIBLE PERIMETRALE** au moins 30-50 mm au-delà de la hauteur de la chape à fabriquer.

### CONSUMMATIONS INDICATIVES

19,0 kg par m<sup>2</sup> par cm d'épaisseur.

### COULEUR

Gris.

### CONDITIONNEMENT

Sacs de 25 kg sur palettes de 1575 kg (63 sacs) avec protection élastique imperméable.

### CONSERVATION

6 mois dans l'emballage original à l'abri de l'humidité.

### PRECAUTIONS

Éviter l'application avec des températures inférieures à + 5°C ou supérieures à + 30°C. Les





basses températures et une humidité atmosphérique élevée influencent les temps de séchage du produit.

Éviter l'application sur des supports gelés, poussiéreux, instables et inconsistants.

Ne pas utiliser sur des supports contenant de l'aluminium pur.

Ne pas ajouter d'eau au produit déjà en phase de prise.

Ne pas ajouter de liants supplémentaires au produit prêt.

Pour les applications directes sur des supports très absorbants, régulariser l'absorption du support en appliquant un primaire spécifique.

Toujours vérifier l'humidité résiduelle de la chape avant de procéder à la pose des revêtements.

Ne pas mouiller la chape réalisée et protéger les superficies du contact direct avec le soleil, la pluie et le gel au cours des 24 premières heures suivant la pose sur chantier.

Prévoir l'insertion de joints de fractionnement spécifiques au niveau des retours, ouvertures ou en présence de grandes superficies continues supérieures à 40 m<sup>2</sup>.

Ne pas utiliser sur des supports sujets à humidité de remontée capillaire sans intercaler une barrière à la vapeur adaptée ou une gaine imperméabilisante.

## DONNÉES PRODUIT

|                               |                          |            |
|-------------------------------|--------------------------|------------|
| Aspect                        | poudre                   |            |
| Couleur                       | gris                     |            |
| Masse volumique de la poudre  | ~ 1550 kg/m <sup>3</sup> | EN 1015-10 |
| Diamètre maximal de l'agrégat | ≤ 2,5 mm                 |            |

## INDICATIONS D'APPLICATION

|   |  |            |
|---|--|------------|
| Dosage en eau   | 18%  |            |
| Rapport de la gâchée  | 1 sac + 4,5 l d'eau                                  |            |
| Masse volumique du mortier frais                                  | ~ 1800 kg/m <sup>3</sup>                             | EN 1015-6  |
| Masse volumique du mortier durci                                  | ~ 1950 kg/m <sup>3</sup>                             | EN 1015-10 |
| Températures minimum d'application                                | + 5°C  |            |
| Températures maximum d'application                                | + 30°C   |            |
| Durée pratique d'utilisation                                      | > 30' minutes  | EN 1015-9  |
| Épaisseur minimale d'application                                  | ≥ 40 mm (pour sols destinés au trafic piétonnier)    |            |
| Praticabilité à la marche   | > 24 heures (en fonction des conditions climatiques) |            |
| Temps d'attente pour pose carrelage                               | > 7 jours*   |            |
| Temps d'attente pour pose de revêtements résilients ou de parquet | > 28 jours*  |            |

\* avant la pose des revêtements toujours vérifier l'humidité résiduelle par un test avec hygromètre au Carbure de Calcium

## DONNÉES TECHNIQUES PERFORMANCES

|  |  |               |
|--|--|---------------|
| Indice de réduction de la transmission du bruit de passage (100 à 3150 Hz) | $\Delta L_w = 32$ dB $C_{i,\Delta} = -13$ dB | EN ISO 717-2  |
| Conductivité thermique   | 1,35 W/mK (tableau valeur moyenne; P=50%)    | EN 1745, A.12 |
| Résistance à la compression  | ≥ 20,0 N/mm <sup>2</sup> C20                 | EN 13892-2    |
| Résistance à la flexion  | ≥ 4,0 N/mm <sup>2</sup> F4                   | EN 13892-2    |
| Réaction au feu  | Classe A1 <sub>fl</sub>                      | EN 13501-1    |
| Résistance à l'abrasion Böhme  | PND  | EN 13892-3    |
| Libération de substances corrosives  | CT   | EN 13892-2    |
| Perméabilité à l'eau   | PND  | EN 1062-3     |
| Perméabilité à la vapeur d'eau   | PND  | EN 12086      |





|                             |     |              |
|-----------------------------|-----|--------------|
| <i>Isolation au son</i>     | PND | EN ISO 140-6 |
| <i>Absorption du son</i>    | PND | EN 12354-6   |
| <i>Résistance thermique</i> | PND | EN 12524     |
| <i>Résistance chimique</i>  | PND | EN 13529     |

**CONFORMITÉ**



**EN 13813:2002**  
Matériaux pour chape à usage interne dans les bâtiments  
CT-C20-F4

**REMARQUES**

**Produit pour usage professionnel.** Les données et les recommandations indiquées dans la présente fiche, basées sur les meilleures expériences pratiques et de laboratoire, font référence à des tests de laboratoire et doivent dans tous les cas être considérées comme indicatives. Étant donné les différentes conditions d'emploi et l'intervention de facteurs indépendants de Vimark (support, conditions ambiantes, directions techniques de pose, etc.) la personne qui souhaite l'utiliser est donc responsable d'établir si le produit est adapté ou non à l'emploi. Notre obligation de garantie se limite par conséquent à la qualité et à la constance de cette dernière relativement au produit fini et ce, exclusivement pour les données indiquées ci-dessus. La société Vimark se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans obligation de préavis. Cette fiche technique annule et remplace toute édition précédente. Les éventuelles mises à jour sont publiées sur le site internet [www.vimark.com](http://www.vimark.com).

